

Commission Régionale de Prévention Médiation Education SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°07

Réunion du : Jeudi 24 mars 2022 en visio-conférence

Présents: MM. Philippe COUCHOUX (Animateur), Yves LE BIVIC, Jean-Louis GROISELLE,

Claude MACINA et Thierry DEFAIT **Assiste**: M. Michael MAURY.

Excusés: MM. Boubakar HAMDANI, Michel VAN BRUSSEL, Nicolas FORTIER, Christophe

LAQUERRIERE.

1/ Matches sensibles à venir

Après étude des matches sensibles du mois d'avril, la Commission décide de:

- Fixer 3 réunions d'organisation avec les clubs le 07/04/2022, en conférence audiovisuelle;
- Reporter un match à une date ultérieure;

Un point est fait sur les incidents qui ont eu lieu le 13 mars dernier sur un match Seniors. La Commission étudie toutes les répercussions potentielles pouvant impacter des prochains matches des clubs concernés.

Un point sera fait régulièrement sur ce sujet.

2/ Dossiers de match sensible

La Commission prend connaissance d'une demande, conjointe, de 2 clubs pour classer sensible une rencontre du championnat U20 prévue le 27 mars 2022.

Compte tenu du caractère tardif de la demande, la Commission décide de reporter ce match au 1er mai 2022, en accord avec les 2 clubs.

Une réunion de préparation au match avec les 2 clubs aura lieu le 25/04/2022 en conférence audiovisuelle.

La Commission demande la désignation d'un délégué officiel.

3/ Retour sur les matchs sensibles

<u>Match C.D.M. du 06/03/2022 – R1</u> <u>Match du championnat Futsal du 05/03/2022 – R3</u> <u>Match C.D.M. du 20/03/2022 – R1</u>

Ces 3 matches avaient fait l'objet d'une réunion de préparation avec la C.R.P.M.E..

La Commission prend connaissance des rapports des délégués officiels.

Toutes les préconisations formulées ont été suivies. La Commission remercie les clubs pour leur implication dans l'organisation de ces matches.

Prochaine réunion le lundi 28 mars 2022